

Au moment de la Grande Guerre, l'urgence de témoigner de la violence de guerre ou de crimes sur les populations civiles, aurait créé le genre. De nombreuses études critiquent cette prise de position et estiment que le propre du témoignage et de son pacte littéraire est de traverser les genres et de résister à tout encadrement catégoriel.



S'ajoute la question de la littérature mémorielle produite par ceux, héritiers de témoins, qui n'ont pas vécu l'événement. Si le problème traverse toute l'écriture, il est constamment présent dans la construction de l'Histoire. Les témoignages n'ont pas même consistance interprétés par Homère héritier de transmissions successives, par César sujet constructeur de l'événement qu'il raconte en différant, ou par Montaigne qui en essayant de se comprendre par son écriture construit et transmet au fil du vécu le contexte de sa vie. Nous savons depuis le Lycée que la bataille de Waterloo n'est pas la même vue par le Fabrice Del Dongo de Stendhal ou par Victor Hugo dans *Les Misérables*. Primo Levi ou Anselme posent autrement le problème, dans la vision biographique testimoniale plus récente plus ou moins consciemment appréhendée comme genre. Publié sous la direction de Philippe Mesnard, professeur de Littérature comparée (UCA Université de Clermont-Ferrand), qui écrit l'introduction, cet ouvrage présente des études sous différentes approches :

« *La littérature de témoignage à l'âge classique* : une construction rétrospective »

, (Carole Dornier), « Voyage et témoignage » (Philippe Antoine),

« *Publication collective* : création de

l'autre

, ou *laboratoire de la singularité* »

(Luba Jurgenson),

« *Le enjeux anthropologiques du témoignage* : Le genre, l'acte, le rire, le jeu »

(Catherine Coquio)

« *La parole des Émigrants (1992) et Austerlitz (2001) de W.G. Sebald*

» (Carole Hahnel-Mesnard),

« *Génération d'après, génération relais* ? »

(Aurélie Barjonet)

« *Quand les corps malades ont besoin d'histoire. Récit de soi, témoignage & expérience de la maladie* »

(Isabelle Galichon). Concluons avec Philippe Mesnard que «

*Peut-être la force critique de la littérature testimoniale engage-t-elle elle-même à interroger le régime de vérité et de preuve auquel elle est – parfois arbitrairement – assujettie comme s'il y avait là ce qui la détermine au-dessus de tout critère, qu'il soit esthétique ou éthique* ».

**Marcel Alocco**

*La littérature testimoniale, ses enjeux génériques*

Collection *Poétiques comparatistes*

Editée par *la Société Française de Littérature Générale et Comparée*

Diffusion : *Lucie éditions par Pollen*